



ÉTUDES INTERCULTURELLES
DE LANGUES APPLIQUÉES
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

CLILLAC
arp

Politique linguistique et enseignement plurilingue

JOURNÉE D'ÉTUDE

organisée par

l'Observatoire européen du plurilinguisme
<http://www.observatoireplurilinguisme.eu>

et

l'UFR EILA et le laboratoire CLILLAC-ARP de l'Université Paris Cité
(Séminaire *Politiques linguistiques en Europe*)

Vendredi 22 mars 2024

UFR EILA, Université Paris Cité

Bât. Olympe de Gouges

Salle 720 – 7^{ème} étage

8, Place Paul-Ricoeur

75013 PARIS

Métro/RER : Bibliothèque François Mitterrand

Tram : Avenue de France

Programme

9h00 - 9h15 : Ouverture de la journée

- Natalie Kübler, Directrice du laboratoire CLILLAC-ARP (Université Paris Cité) et José Carlos Herreras, Directeur du séminaire « Politiques linguistiques en Europe » (Université Paris Cité)
- Christian Tremblay, Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme

9h15 -10h45 : Conférence 1

- Pierre Frath (Professeur des Universités émérite, Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP)

Vers un enseignement plurilingue en Afrique francophone ?

Jusqu'ici, le français est la seule langue utilisée dans la plupart des écoles d'Afrique francophone. Il y a de puissantes raisons historiques, politiques et pédagogiques à cet état de fait, et nous les évoquerons rapidement. Mais il se dessine en ce moment la volonté politique d'introduire les langues africaines à l'école, aux côtés du français. Jusqu'ici, les projets en ce sens n'ont pas abouti, et nous essaierons de comprendre pourquoi. Nous avons créé un *Observatoire du Plurilinguisme en Afrique* pour entre autres objectifs développer la recherche universitaire dans le domaine. Il est possible que nos analyses puissent être utiles dans des situations analogues d'introduction de langues régionales ou minoritaires aux côtés d'une langue nationale dans le système éducatif.

10h45 -11h15 : Pause café

11h15 -12h45 : Conférence 2

- José Carlos Herreras (Professeur des Universités émérite, Université Paris Cité, CLILLAC-ARP)

La politique linguistique de l'Union européenne et ses répercussions sur l'enseignement des langues étrangères en Europe

Si la libre circulation des citoyens, prévue déjà par le traité de Rome, exigeait comme préalable l'apprentissage des langues des partenaires européens, le maintien de la diversité linguistique dans la Communauté européenne confère à l'apprentissage des langues une importance toute particulière. En effet, la maîtrise des langues étrangères devient une nécessité dans le contexte européen, où une meilleure intercompréhension entre les peuples permettrait d'assurer une meilleure cohésion au sein de l'Union.

Dans notre intervention, nous allons essayer de répondre à un certain nombre d'interrogations : Qu'en est-il aujourd'hui de l'enseignement des langues des partenaires européens au sein de l'Union ? Qu'en est-il de la maîtrise de ces langues ? Et, en définitive, est-ce que la politique linguistique de l'Union européenne permet d'atteindre les objectifs visés ?

12h45 -14h30 : Pause déjeuner

14h30 -16h00 : Conférence 3

- **Christian Tremblay** (Docteur en sciences de l'information, Président de l'OEP)

Le plurilinguisme, c'est plus que parler plusieurs langues

Le plurilinguisme c'est plus que parler plusieurs langues. Cet énoncé paradoxal bouscule quelques préjugés sur le langage et les langues. L'apprentissage de plusieurs langues n'est ni linéaire, ni additif mais multiplicatif. Le plurilinguisme, c'est le moyen d'appréhender la diversité des langues qui n'est que l'expression de la diversité, de la complexité et de la richesse infinies du monde.

16h00 -16h30 : Pause café

16h30 -18h00 : Conférence 4

- **Pacôme Vouffo** (Docteur/Ph.D en Droit public, UCLouvain- Saint Louis Bruxelles)

Existe-t-il des droits linguistiques ?

Au regard de la diversité des ressources juridiques, notamment jurisprudentielles, générées sous la poussée des saisines des juges régionaux comme la Cour européenne des droits de l'homme, la question de l'existence des droits linguistiques pourrait apparaître comme résolue. Subsistent cependant les problématiques liées à leur nature et à leur *justiciabilité*, lesquelles ramènent plus ou moins au point de départ, à la question traditionnelle de leur existence concrète ; ce qui fonde dès lors l'actualité permanente de la question et tout son intérêt. Ces problématiques réchauffent la controverse sur leur essence et leur sens, et révèlent l'ambiguïté dans leur systématisation.

18h00 – 18h30 : Conclusions et clôture de la journée

Organisation / contact :

Université Paris Cité : Prof. J. C. HERRERAS <jose-carlos.herrerass@u-paris.fr>

O.E.P. : Chr. TREMBLAY <ctremblay@neuf.fr>

Inscription dans la limite des places disponibles à :

seminaire@observatoireplurilinguisme.eu